



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question écrite n° 51054

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés liées à la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme prise sans concertation montre aujourd'hui, six mois après son entrée en vigueur dans certaines villes, ses limites. Les difficultés de mise en œuvre sont ainsi toujours bien présentes. Parmi celles-ci, la nécessaire complémentarité des temps d'école et de « périscolaire » demeure complexe à réaliser. Dans certains établissements, rien n'est réellement prêt et il s'agit, en réalité, de garderie, mais pas d'activités périscolaires. Aussi lui demande de bien vouloir le renseigner sur ce point précis.

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51054

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 1976

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)